

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 Février 2025 à Parthenay

Présent·e·s :

Associations représentées :

Amus'folk (pouvoir donné à B. Adnot-Paillaud), **ARCUP** (Annick Kadour, Florence Guérin, Violaine Guérin, Jean-François Miniot), **Badegoule** (Jean-Luc et Lysiane Clément), **Chant'Zou** (Marif Coffineau), **CC La Marchoise** (Pierre Chevrier), **CPL Les Pibolous** (Léonie Pacher), **Collectif Gonzo** (Benoît Guerbigny), **Kikolé le collectif** (Benoit Michaud), **Le Nombrel du Monde** (Violette Netzer), **Lisididala** (B. Adnot-Paillaud), **Les Echardrits** (pouvoir donné à B. Adnot-Paillaud), **Picton Sound** (Baptiste Loosfelt).

Le Bureau : Françoise Allard, Didier Paillaud, Léonie Pacher.

La Codirection : Sabine Dutailly.

Excusé·e·s : Feu Nouvia, Amuse Folk, Les Echardrits, S. Coulais.

Ordre du jour :

1. Validation du CR du CA du 16 décembre 2024
2. Retours sur l'avancée du projet associatif.
3. Programmation du festival Bouche à oreille 2025.
4. Projet de vente de parts sociales de Geste S.A .
5. Point sur le projet de document mécénat.
6. Point sur quelques projets en cours (Tradition orale enfantine)
7. Parole aux associations présentes.

Début de la réunion : 14h15

Suite à la demande de validation du compte-rendu, Benoit Guerbigny (Collectif Gonzo) demande la remise en question du budget prévisionnel 2025. Le point n'étant pas à l'ordre du jour, Sabine Dutailly propose de l'ajouter en point 8 mais signale qu'elle quittera l'assemblée après le tour de table des associations (point 7) considérant que le BP a déjà été présenté en décembre et qu'elle n'a pas d'éléments nouveaux à présenter.

A savoir, un BP équilibré à 687 440 euros HT qui ne prévoit pas de baisse de subventions de la part de la DRAC ou de la Région, comprenant une enveloppe autour de 100 000 euros pour le BAO (en grande partie déjà établi du fait de l'annulation de l'édition 2024 et des engagements pris alors) et un non-remplement des postes vacants, conformément au plan validé au moment de l'alerte comptable.

Pour information, et d'après le cabinet comptable, nous passons de -160 000 € fin 2023 à environ + 50 000 en fin 2024 (chiffres à confirmer à la clôture des comptes, actuellement en cours), ce résultat positif sera reporté en partie sur le budget du festival.

Elle ajoute que s'il s'agit d'une remise en cause indirecte du budget alloué au festival 2025, cela va à l'encontre de ce qui a été décidé en comité de pilotage du BAO. Pour information, la programmation du BAO de cette année est déjà énormément contrainte par l'annulation de 2024, il a donc été décidé de repartir sur une page blanche pour 2026 (lieux, dates, budget...) et d'en discuter le 17 mars.

Didier rappelle qu'au départ il s'agit de valider le compte-rendu et demande au C.A. de décider si oui ou non on ajoute le point demandé par Benoît.

L'ordre du jour n'est finalement pas modifié mais la discussion se poursuit.

Jean-Luc Clément aborde le fait qu'il serait pertinent que chacun ait une formation sur la lecture d'un budget pour que nous comprenions de quoi nous parlons.

Il a été décidé en CA de mettre en place un comité de pilotage pour le BAO. Jean-Luc Clément rappelle qu'il fait confiance aux personnes du Copil pour prendre les bonnes décisions en matière de programmation et d'organisation lors de ces Copils.

Benoit Guerbigny nous fait part de son inquiétude car il a été interpellé par la Ville de Parthenay, qui ne comprenait pas pourquoi le projet « Saque-tu dedans », suite de « Parlanjhe : Qu'est-ce que ça devient ? », n'était pas financé par l'UPCP-Métive. À sa lecture du budget prévisionnel, il n'y a pas de place pour les projets, ce qui envoie un mauvais message. D'autant plus que le maire avait dit qu'il n'y aurait pas de baisse de subventions de la Ville alors que Gonzo est passé de 6000 € à 4000€ d'aide. La Ville a peur de financer deux fois les mêmes actions.

Jean-Luc Clément propose de contacter la mairie de Parthenay pour en discuter et éclaircir la situation.

1. Validation du CR du CA du 16 décembre 2024

Enlever le dernier paragraphe avec "chouette" à la fin.

Validé à l'unanimité.

2. Retours sur l'avancée du projet associatif.

Discussion sur la méthode de travail. L'équipe a besoin d'une personne extérieure pour travailler sur le faire ensemble.

La RIM et la FAMDT se sont proposées d'aider, donc nous allons les contacter, et y associer la COFAC ou La Ligue de l'enseignement pour éviter que le projet ne soit abordé que sous l'angle « musique et danse ».

Présentation d'un point étape à l'AG et non le document final. À la prochaine réunion, définition du calendrier à tenir.

Léonie s'occupera de partager les documents et de mettre en place la communication interne (partage de documents, etc.). Pour toute question sur le sujet, la contacter : leonie.pac@gmail.com.

3. Programmation du festival Bouche à Oreille 2025.

La grille est prête.

- Hop Hop Hop Crew est finalement déprogrammé pour un recentrage sur la culture poitevine (Sabine se charge de négocier l'indemnisation)
- Groupe éphémère absent cette année : 5-7².

Sites définis :

- Place de la Nation : buvette bastringue (intervention des associations possible).
- Bal payant potentiel derrière le pont.
- Pas de Palais des Congrès.
- Camping organisation sur site en attente de retour de la mairie.
- Yourte pour mise en valeur du patrimoine culturel immatériel (intervention des associations possible).

Budget pour l'instant de 100k€.

Discussion sur la possibilité d'un financement participatif ou prévente, non bouclée.

Période : 30 juillet au 2 août.

- En 2026, départ sur une page blanche pour tout (lieu, programmation, période, etc.). Réunion le 17 mars à 13h30 pour démarrer les discussions.

4. Projet de vente de parts sociales de Geste S.A.

Discussion déjà abordée avec Geste. Cela permettrait de refaire le volant de trésorerie de l'UPCP-Métive. Geste ne veut pas que l'actionnariat se disperse, donc les actions seraient proposées aux associations déjà actionnaires ou dans le réseau.

Les groupes financiers ne sont pas intéressés car il n'y a pas de dividendes tous les ans.

Le commissaire aux comptes a redit qu'il serait pertinent de demander des dividendes. L'UPCP-Métive n'est pas dans cette politique, elle souhaite que Geste puisse évoluer sans se mettre en difficulté avec ces

versements annuels.

Il y a eu une discussion sur la possibilité d'ouvrir les actions aux salariés. Jean François en parlera à Geste.

Au niveau chiffres :

- L'UPCP-Métive aurait entre 61 et 67% des parts sociales.
- Actuellement, la part pourrait se vendre à environ 340€. Il faudrait donc en vendre 200 pour combler la trésorerie.
- Les parts valent 900€ à la chambre de commerce pour information (différent de ce qu'un acheteur pourrait mettre pour l'achat).

Il est donc demandé aux associations de se manifester si elles souhaitent acheter des parts.

Autre information à partager : Geste est demandeur d'écrits à partir des ressources du CERDO. Si certains se sentent l'âme d'un écrivain, allez-y !

5. Point sur le projet de document mécénat.

Violette Netzer et Audrey Dailly travaillent sur un document synthétique pour aller voir les organismes, établissements et personnes qui pourraient avoir envie de faire un don (déductible d'impôt à 66% pour info !).

Ce document se compose de quatre parties :

- Qu'est-ce que l'UPCP-Métive ?
- Qu'est-ce que fabrique l'UPCP-Métive ?
- Pourquoi soutenir l'UPCP-Métive ?
- Comment soutenir l'UPCP-Métive ?

Le document sera joint au plus vite.

La liste des organismes, établissements et personnes démarchées sera validée en CA.

6. Point sur quelques projets en cours (Tradition Orale Enfantine).

Travail avec le GT tradition orale enfantine pour une publication écrite. Suite à l'AAP culture connectée, réorientation du projet pour mettre en ligne un répertoire traditionnel dans la mallette pédagogique, visible par les familles et professionnels. Il a été décidé d'ajouter des prises de vues avec des enfants dans cette mallette.

Il y a eu 12 sessions d'interventions sur un an avec des enfants en CLAS en temps périscolaire. Le temps était parfois difficile car les enfants étaient fatigués, mais les adultes ont également été sensibilisés et réceptifs aux interventions.

Il avait été proposé des interventions dans les écoles déjà connues, mais cela n'a pas fonctionné.

Nous étions dans un vrai rôle d'éducation populaire (souligné par Didier Paillaud).

Il pourrait y avoir une intervention pendant le BAO dans la yourte.

Le groupe est à la recherche d'autres environnements d'intervention, à vos idées.

7. Parole aux associations présentes.

Picton Sound :

- Bal au ROOF ce jeudi 20 février et un autre en avril.

Kikolé le Collectif :

- "Pêcheuse de lune" en résidence actuellement.

- Résidence Arbadetorne sur le spectacle « Veaux, vaches, cochons et les autres... », Jean de la Fontaine raconté aux gens d'aujourd'hui , tout public.

ARCUP :

- Des mots et de bas en création théâtre et danse.

- 5-6 juillet à Cerizay, fête de l'accordéon.

- Automne, fête de la chanson traditionnelle mi-novembre.

Badegoule :

Terjou tourne en 2025-2026 :

- Mai : St Loup sur Thouet
- Juin : Ciré d'Aunis
- Juillet : BAO
- Août : Nombril du monde
- Octobre : Châtillon sur Thouet
- Novembre : Ardin
- Mars 2026 : St Maixent l'école

Lisdidala :

- Travail avec le Conservatoire de musique de Rochefort, intervention dans des classes : thématiques bal trad. 14 classes concernées (Echillé, Muron, Fouras).
- 10 juin au CLOS, grande soirée pour une restitution aux familles, coorganisée avec l'UPCP-Métive.
- « Retour sur soi » de Camille à Ciré-d'Aunis.
- Samedi dédié à la langue ainsi que Terjou.
- Spectacle présenté le 10 janvier à l'UPCP-Métive : « Petite Quenaille et Chen Gâté ».

Nombril du Monde :

- AG le 15 mars, réflexion sur la mutualisation de poste avec le Carug (Communication et production).
Créer une instance commune pour avoir plus de poids au niveau politique.

La Marchoise :

- ½ temps de recruté au niveau de la communication.

Chantzou :

- 5 avril à Beaulieu-sous-Parthenay, rencontres chantées.
- Intervention en danse à Notre Dame de la Couldre.
- Chansons au BAO.
- 15 juin, journée randonnées chantées.

Gonzo :

- *Parlanjhe : Qu'est-o que çheù?*, projet construit entre Gonzo, l'UPCP-Métive et le Carug (mais UPCP en tant que tête de projet pour le financement FEDER de 25000€ sous réserve de 40 cessions du spectacle en Pays de Gâtine, l'intervention étant à 200€ pour 2 classes en même temps sur les 2-3 ans qui viennent).
- Projet « *Saque-tu dedans* » qui pourra être vendu par spectacle jusqu'en 2026, création avec Jakub, une version solo existe.
- Aurélien travaille sur « *expédition* » de Patrick Servant, transmission sur le rapport de domination.
- « *Plif Plouf* » CTEAC avec l'école de Châtillon-sur-Thouet tous les lundis, création d'un CD pour enfants. Ils ont été filmés en train de danser. Avec l'école de Sanxay, il pourrait y avoir le projet d'un CD + vidéo.
Cela peut être alimenté avec d'autres projets. Souhait d'opportunité de collaboration.
- Pour les rencontres associatives, Benoit Guerbigny souhaite qu'il y ait plus de représentation de la culture trad à préparer dès le mois de juin. Projet de proposer « *Ma Petite* » : 60 musiciens et 200 danseurs.
Proposer aussi un Bal du Thouet avec le parquet Miel.
- Il souhaite également discuter des actions de documentation et qu'il y ait un espace pour cela dans les Conseils d'Administration, prévoir pour les associations lors de l'Assemblée Générale de l'UPCP-Métive des affichages des actions du réseau.
- Publication d'un disque « *Chez Pascal* » en cours.

Les Pibolous :

- Stage le 7 décembre, super !
- 15 mars, prochain stage à Prailles.
- 65 ans des Pibolous à la MCP le 20 septembre.

Fin : 17h15